

Grammaire

Préparé par

Dr/ Alaaedin Baheiedin Alaaedin

Professeur à la Faculté des Lettres

Université du Sud de la Vallée

بيانات الكتاب

الكلية: الآداب

الفرقة: الاولى تربية عام فرنسي

التخصص: اللغة الفرنسية

عدد الصفحات: 160

المؤلف: أ.د./ علاء الدين بهي الدين علاء الدين

Table des matières

Chapitre I : Le groupe nominal.....	10
Ce qu'il faut savoir.....	11
1- Comment est constitué le groupe nominal ?.....	12
A- Le noyau nominal.....	12
B- Les constituants obligatoires.....	13
C- Les constituants non obligatoires.....	13
2- Quelles fonctions peut assurer le groupe nominal ?.....	17
A- Le groupe nominal peut remplir toutes les fonctions.....	17
B- Le groupe nominal peut être complément d'un nom.....	17
Chapitre II : Mise en relief.....	18
Ce qu'il faut savoir.....	19

1- Mise en relief par déplacement d'un élément de la phrase.....	21
A- Déplacement sans remplacement par un pronom.....	21
B- Déplacement avec remplacement par un pronom.....	25
2- Utilisation de « c'est...qui », « c'est...que » encadrant l'élément mis en relief.....	27
A- Mise en évidence d'un élément en fonction de sujet.....	27
B- Mise en évidence d'un élément en fonction de complément d'objet direct.....	27
C- Mise en évidence d'un élément en fonction de complément d'objet indirecte ou second.....	28
D- Mise en évidence des compléments circonstanciels.....	29
3- Comment utiliser la mise en relief.....	31

Chapitre III : Mots grammaticaux et lexicaux.....	33
Ce qu'il faut savoir.....	34
1- Les mots grammaticaux.....	36
A- Qu'appelle-t-on mots grammaticaux ?.....	36
B- Quelles sont leurs caractéristiques essentielles ?.....	37
2- Les mots lexicaux.....	38
A- Qu'appelle-t-on mots lexicaux ?.....	38
B- Quelles sont leurs caractéristiques essentielles ?.....	38
Chapitre IV : Nom.....	43
Ce qu'il faut savoir.....	44
1- Qu'est-ce qu'un nom ?.....	46
A- Définition d'après le sens (sémantique).....	46
B- Définition d'après la fonction (syntaxique).....	46
2- Genre et nombre.....	48

A- Le nombre.....	49
B- Le genre.....	53
3- Les diverses catégories de nom.....	55
A- Noms propres/ Noms communs.....	55
B- Animés/ Inanimés.....	59
Chapitre V : Ponctuation.....	64
Ce qu'il faut savoir.....	65
1- La virgule.....	67
2- Le point-virgule, le deux points, Le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les guillemets, les parenthèses, les tirets, les points de suspension.....	69
Chapitre VI : Prépositions.....	77
Ce qu'il faut savoir.....	78
1- A quoi servent les prépositions ?.....	79
2- Le sens des prépositions.....	82

3- La forme des prépositions.....	83
Chapitre VII : Procédures.....	86
Ce qu'il faut savoir.....	87
1- Problèmes posés par les procédures.....	88
2- Les différentes procédures.....	91
A- La réduction.....	91
B- Le déplacement.....	93
C- La permutation.....	95
D- L'expansion.....	96
E- La commutation.....	98
Chapitre VIII : Pronoms.....	101
Ce qu'il faut savoir.....	102
1- Les pronoms personnels.....	103
A- Forme des pronoms personnels.....	103
B- Emploi et fonction des pronoms personnels....	106
C- Place et accord des pronoms personnels.....	112

2- Les pronoms démonstratifs.....	115
A- Formes des pronoms démonstratifs.....	115
B- Emploi des pronoms démonstratifs.....	116
3- Les pronoms possessifs.....	120
A- Forme des pronoms possessifs.....	120
B- Pronoms et adjectifs possessifs.....	121
4- Les pronoms interrogatifs.....	124
A- Forme des pronoms interrogatifs.....	124
Chapitre IX : Propositions subordonnées.....	129
Ce qu'il faut savoir.....	130
1- Les subordonnées relatives.....	131
A- La subordonnée relative : expansion du groupe nominal.....	131
B- Relatives déterminatives et relatives explicatives.....	132
C- Mécanisme de la subordination relative.....	134

D- Les différents pronoms relatifs.....	135
E- Accord, fonction, modes dans la subordonnée relative.....	139
2- Les subordonnées conjonctives.....	143
A- Les complétives.....	143
B- Les circonstancielles.....	147
Références.....	160

Chapitre I

Le Groupe nominal

Ce qu'il faut savoir

- La plupart du temps, le groupe nominal (GN) est présenté en tant que groupe nominal sujet : GNS ou GNI. En effet, dans une première analyse de la phrase, on peut distinguer le GNS et le GV :

Le cuisinier du jardin (GNS) - n'a pas fleuri cette année (GV).

- Un groupe nominal peut remplir d'autres fonctions que celle du sujet ; il peut être complément d'objet, complément circonstanciel, complément du nom, etc. :

Les feuilles des arbres commencent à jaunir.

Compl. du nom

- On parle de groupe nominal, même si parfois le « groupe » ne comporte qu'un seul mot.

Le fils de mon frère est arrivé.

Pierre est arrivé

1- Comment est constitué le groupe nominal ?

A- Le noyau nominal

Le groupe nominal comporte toujours un nom appelé noyau ou chef de groupe, ou mot-support.

Ce nom est indispensable, on ne peut jamais le supprimer :

Le soleil pâle descend sur la mer.

GN

Le X pâle descend sur la mer.

Parfois un nom peut, à lui tout seul, constituer le groupe nominal. C'est le cas en particulier de certains noms propres :

Pierre nage sur le dos.

La plupart du temps, le nom est accompagné d'autres mots, qui sont appelés constituants du groupe nominal ou encore compléments de nom. Ces autres mots qui constituent le groupe nominal sont,

soit obligatoire, soit facultatifs. Ils précisent ou restreignent le sens du nom.

B- Les constituants obligatoires

Les grammaires nouvelles les appellent déterminants ou déterminatifs. On regroupe sous ce terme ce que traditionnellement on nomme articles et adjectifs non qualificatifs (possessifs, démonstratifs, etc.).

Les constituants obligatoires du groupe nominal (les déterminants) présentent les caractères communs suivants :

- a) On ne peut les supprimer sans rendre la phrase grammaticalement incorrecte.
- b) Ils s'accordent avec le nom.
- c) Ils appartiennent à des ensembles fermés.

C- Les constituants non obligatoires

Ils sont trois types :

- Les adjectifs qualificatifs épithètes ou mis en apposition.

Le chien jaune a aboyé toute la nuit.

- Les compléments du nom (ou compléments déterminants).

Le chien du voisin a aboyé toute la nuit.

- Les propositions subordonnées relatives :

Le chien qui est malade a aboyé toute la nuit.

Certaines grammaires font entrer dans cette catégorie le nom mis en apposition :

Mon ami, un berger, m'a tout raconté.

Ces constituants non obligatoires présentent les caractères suivants :

- a) Ils sont facultatifs : on peut les supprimer. La phrase est moins riche mais elle reste correcte :

Le chien du voisin a aboyé toute la nuit.

Le chien a aboyé toute la nuit.

b) Ils ne sont pas toujours placés avant le nom-noyau (contrairement aux déterminants).

- L'adjectif qualificatif peut généralement se trouver soit avant, soit après le nom :

Il a mangé un énorme rôti. Il a mangé un rôti énorme.

- Le complément du nom est placé après le nom :

Il porte une chemise en nylon.

- La proposition relative est également placée après le nom :

La pelouse que j'ai tondue ce matin est superbe.

c) Ils n'appartiennent jamais à des listes courtes (fermées). On ne peut dénombrer ni les adjectifs qualificatifs, ni les compléments du nom, ni les propositions subordonnées relatives : ce sont des constituants de type lexical et non grammatical.

d) En ce qui concerne l'accord, seul l'adjectif s'accorde avec le nom-noyau. Le complément du

nom et la proposition subordonnée relative ne s'accordent pas.

Remarques

Le caractère facultatif des expansions du groupe nominal et le caractère obligatoire des déterminants permettent d'envisager la notion de groupe nominal minimum à deux termes : déterminant+ nom. Il peut même se réduire à un seul nom dans le cas d'un nom propre :

La grande table en bois de merisier est cassée.

La table est cassée.

Pierre est parti.

2- Quelles fonctions peut assurer le groupe nominal ?

A- Le groupe nominal peut remplir toutes les fonctions qui se rattachent au verbe :

Il peut être sujet, complément d'objet direct ou indirect, complément d'objet second, complément circonstanciel, complément d'agent.

B- Le groupe nominal peut être complément d'un nom, lui-même noyau d'un autre groupe nominal :

Ils ont démoli la belle maison en brique.

V

Le GN *en brique* est complètement du nom-noyau maison, et le CN *la maison en brique* est complément du verbe *démolir*.

Chapitre II

Mise en relief

Ce qu'il faut savoir

- La mise en relief est aussi appelée emphase : mettre en relief un élément d'une phrase ou mettre l'emphase sur un élément d'une phrase consiste à présenter d'une façon particulière et inattendue.
- On peut mettre en relief dans une phrase : un mot lexical, un groupe de mots, une proposition, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.
- La mise en relief d'un élément d'une phrase sera toujours effectuée de façon à ce que l'indication de sa fonction apparaisse clairement.

Mettre en relief un élément, c'est donc indiquer l'intérêt particulier qu'on lui porte tant du point de vue de son sens que de celui de la fonction qu'il occupe dans la phrase.

- La mise en relief ou emphase peut être obtenue :
 - * par l'apparition d'un élément dans une position inhabituelle ;

- * en utilisant des outils particuliers de mise en relief,
- * en reprenant l'élément mise en relief par un pronom.

1- Mise en relief par déplacement d'un élément de la phrase

A- Déplacement sans remplacement par un pronom

Certains éléments de la phrase ont une place bien précise qui permet de connaître leur fonction (sujet, complément d'objet direct) ; d'autres ont une certaine liberté de déplacement (complément circonstanciel, propositions conjonctives, etc.). Un des procédés de mise en relief consiste à présenter un élément de la phrase à une place où ne l'attend pas ; ce déplacement est bien sûr limité car il ne doit pas effacer l'indication de la fonction de l'élément déplacé.

1- Déplacement du sujet

Je me promenais tranquillement ; cette troupe hurlante arriva juste en face.

Je me promenais tranquillement ; arriva juste en face cette troupe hurlante.

Le sujet du verbe *arriva, cette troupe hurlante*, est rejeté après le verbe en fin de phrase. Ce déplacement a pour effet de présenter l'action avant l'agent (celui qui fait l'action) et donc de créer un effet d'attente, d'interrogation sur l'identité de ce ou celui qui arrive.

Remarque

De hautes statues se dressaient en haut de la colline.

En haut de la colline se dressaient de hautes statues.

Le sujet *de hautes statues* apparaît ici après le verbe *se dressaient*. Il semble que la présence du complément circonstanciel *en haut de la colline* en tête de la phrase (avant le verbe) rend plus facile l'inversion du sujet ; on peut penser que le complément circonstanciel comble le vide laissé par le sujet inversé. La phrase *se dressaient de hautes statues en haut de la colline* n'est pas équilibrée, pas acceptable telle quelle.

2- Déplacement de l'attribut

Les gens qui voulaient le rencontrer étaient nombreux.

Nombreux étaient les gens qui voulaient le rencontrer.

L'adjectif *nombreux*, en fonction d(attribut du sujet *les gens*, se trouve placé avant l'élément verbal *étaient* et le sujet. Cette position en tête de la phrase souligne l'importance que celui qui parle (ou écrit) accorde à ce qualificatif.

3- Le complément circonstanciel

Le chat se tenait immobile, tout en haut de l'arbre.

Tout en haut de l'arbre, le chat se tenait immobile.

Le complément circonstanciel *tout en haut de l'arbre* peut être déplacé dans la phrase sans que sa fonction s'en trouve changée. Sa position en tête de la phrase permet d'insister sur le lieu où se passe l'action.

4- Les propositions subordonnées circonstancielles

Il a quitté la réunion parce qu'il était vexé.

Parce qu'il était vexé, il a quitté la réunion.

La circonstancielle de cause *parce qu'il était vexé* apparaît habituellement après la principale ; sa position en tête la met en évidence. On insiste sur la raison pour laquelle il a quitté la réunion.

Si j'avais su, je serais venu.

Je serais venu, si j'avais su.

La subordonnée de condition *si j'avais su* est normalement attendue avant la principale ; son placement en fin de phrase la met en relief.

Remarque

La mise en relief d'un élément de la phrase par simple déplacement est un procédé utilisé plus fréquemment dans un langage de registre assez soutenu. La mise en évidence de l'élément déplacé s'accompagne presque toujours d'une argumentation de la force de la voix, parfois aussi d'un détachement des syllabes.

Ainsi dans un style purement littéraire, on peut inverser la position du complément du nom :

Il chérit la mémoire de son père.

De son père, il chérit la mémoire.

B- Déplacement avec remplacement par un pronom

Ce procédé est très fréquemment utilisé, notamment dans le langage oral. Il consiste à détacher un élément de la phrase, que l'on place en tête ou en fin de phrase, suivi ou précédé d'une pause, et à remplacer par un pronom occupant la même fonction.

Tes chaussures (pause), je ne les ai pas vues.

Pronom COD

Le complément d'objet direct *tes chaussures* est placé en tête, détaché de la phrase par une pause et remplacée par le pronom personnel *les*, complément d'objet direct du verbe *ai vues*.

Je n'y ai pas touché, (pause) à ta montre

COI

A ta montre est remplacée par le pronom personnel *y* dans la fonction de complément d'objet

indirect, placé en fin de phrase, il est précédé d'une pause.

Elle est bien, ta chemise.

Sujet

Ta chemise, placée en fin de phrase, est remplacé en fonction sujet par le pronom personnel *elle*.

Que vous ne vouliez pas le voir (pause), je le comprends bien.

Substitut

COD

La proposition complétive est remplacée par le pronom personnel *le* ; elle est présentée en tête de phrase et suivie d'une pause.

2- Utilisation de « c'est...qui », « c'est...que » encadrant l'élément mis en relief

Une expression telle que « c'est...qui », « c'est...que » présentatif permet de mettre en évidence, en tête de la phrase, n'importe quel élément (sauf le verbe) sans replacer cet élément par un pronom personnel en lui conservant sa fonction.

A- Mise en évidence d'un élément en fonction de sujet

Le chien a volé le reste de gigot.

sujet

C'est le chien qui a volé le reste de gigot.

sujet

Lorsque l'élément mis en relief est en fonction de sujet, le présentatif est « c'est...qui ».

B- Mise en évidence d'un élément en fonction de complément d'objet direct

Je préfère la petite maison.

COD

C'est la petite maison que je préfère.

COD

Lorsque l'élément sur lequel porte l'emphase est en fonction de complément direct, le présentatif qui l'encadre est « c'est...que ».

C- Mise en évidence d'un élément en fonction de complément d'objet indirect ou second.

J'ai parlé à Pierre.

COI

C'est à Pierre que j'ai parlé.

COI

J'ai remis le livre à ton cousin.

COS

C'est à ton cousin que j'ai remis le livre.

COS

Le présentatif est « c'est...que ».

Remarque

Le complément d'objet indirect mis en relief est le présentatif « c'est...que » conserve la préposition à, qui indique sa fonction.

D- Mise en évidence des compléments circonstanciels

J'ai toujours vécu dans cette maison.

CC de lieu

C'est dans cette maison que j'ai toujours vécu.

CC de lieu

On nous a cambriolés pendant la nuit.

CC de temps

C'est pendant la nuit qu'on nous a cambriolés.

CC de temps

Il l'a assommé avec ce marteau.

CC de moyen

C'est avec ce marteau qu'il l'a assommé.

CC de moyen

Le présentatif est « c'est...que ».

Remarque

Le complément circonstanciel mis en relief par le présentatif « c'est...que » conserve la préposition qui marque sa fonction.

3- Comment utiliser la mise en relief ?

A- Le **présentatif** « c'est...qui » ou « c'est...que » peut porter des indications de temps : c'était...qui ou que, ce sera...qui ou que, ce fut...qui ou que, etc.

J'achèterai cette voiture.

Ce sera cette voiture que j'achèterai.

C'est cette voiture que j'achèterai.

B- Le présentatif peut varier en nombre selon que l'élément mis en relief est singulier ou pluriel.

J'ai vu ces gens à la télévision.

Ce sont ces gens que j'ai vus à la télévision.

Pluriel pluriel

Remarque

On accepte aussi :

C'est ces gens que j'ai vus à la télévision.

C- La mise en relief d'un élément de la phrase par le présentatif « c'est...qui » ou « c'est...que » peut avoir deux valeurs sensiblement différentes :

C'est le brun qui a tiré le premier.

Dans cette phrase, l'utilisation de « c'est...qui » veut dire : *c'est le brun, pas le blond*, qui a tiré ; on insiste donc sur l'identité de celui qui fait l'action.

C'est l'homme qui a tiré.

Ici, on veut dire que la personne que l'on désigne est celle qui a tiré, et pas une autre (= voilà l'homme qui a tiré).

Chapitre III

Mots grammaticaux et mots lexicaux

Ce qu'il faut savoir

Très peu de grammaires présentent la distinction entre les mots grammaticaux et les mots lexicaux. Pourtant, cette distinction se révèle souvent très utile ; elle permet de classer les mots du français en deux grands ensembles qui ont des caractéristiques très différentes.

- Les mots grammaticaux sont le plus souvent très courts ; ce sont les articles, les adjectifs non qualificatifs (possessifs, démonstratifs, etc.) et les prépositions. Les mots lexicaux sont de longueur variable ; ce sont les noms, les adjectifs qualificatifs, les verbes, les adverbes.

- Les mots grammaticaux sont en petit nombre, les mots lexicaux sont en très grand nombre. On ne crée pratiquement jamais de mots grammaticaux alors que l'on fabrique souvent de nouveaux noms, de nouveaux verbes, de nouveaux adjectifs.

- Les mots grammaticaux ne peuvent être remplacés par un pronom, les mots lexicaux peuvent l'être. Les mots grammaticaux n'ont qu'une seule fonction, les mots lexicaux peuvent en assurer plusieurs.

1- Les mots grammaticaux

A- Qu'appelle-t-on mots grammaticaux ?

Les mots grammaticaux sont les déterminants (articles et adjectifs non qualificatifs), les prépositions et les conjonctions de coordination et de subordination :

Le petit chien de Pierre rongait un os dans son coin.

Le : article défini, déterminant de chien

de : préposition

un : article indéfini, déterminant de os

dans : préposition

son : adjectif possessif, déterminant de coin

B- Quelles sont leurs caractéristiques essentielles ?

Ils sont en nombre limité

L'enfant s'avançait vers la cabine.

On découvre dans cette phrase trois mots grammaticaux : l'article défini « *l'* », la préposition

« *vers* » et l'article défini « *la* ». On peut remplacer chacun d'entre eux par d'autres mots :

l', peut être remplacé par (*cet, son, un, quelque, etc.*) :

la, peut être remplacé par les mêmes mots sous leur forme féminine : (*cette, sa, une, quelque, etc.*) ;

vers, peut être remplacé par (*dans, en direction de, sur, etc.*).

Dans chaque cas, les mots qui peuvent remplacer chacun des trois mots grammaticaux sont en nombre limité. En d'autres termes, si on appelle paradigme l'ensemble des mots qui peuvent remplacer un autre mot dans une phrase, on dira que les mots grammaticaux forment un paradigme court.

2- Les mots lexicaux

A- Qu'appelle-t-on mots lexicaux ?

Les mots lexicaux sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs, les adverbes :

Le loup sortit du bois, regarde le pauvre agneau avec voracité, et se précipita pour le dévorer.

Les mots lexicaux de cette phrase sont au nombre de neuf :

loup : nom,

sortit : verbe,

bois : nom,

regarde : verbe,

pauvre : adjectif qualificatif,

agneau : nom,

voracité : nom,

se précipita : verbe,

dévorer : verbe.

B- Quelles sont les caractéristiques essentielles ?

1) Ils sont en très grand nombre

Dans l'exemple suivant :

Le loup aperçut l'agneau.

Les mots lexicaux loup, aperçut et agneau peuvent être remplacés par un nombre très important d'autres mots lexicaux :

	loup	aperçut	l'	agneau
Le	lion	vit	le	cochon
	chien	mangea	le	paysan
	garçon	prit	l'	enfant

On dira donc que lorsque l'on remplace un mot lexical par l'ensemble des mots qui peuvent être utilisés à sa place, on obtient un paradigme long.

2) On peut créer, selon les besoins, des mots lexicaux nouveaux. La langue est un outil grâce auquel on peut parler, écrire à d'autres personnes pour leur donner des informations sur des sujets très différents. Comme tous les outils, la langue change, se transforme pour s'adapter à des besoins nouveaux de communication.

Ainsi lorsque l'on a inventé un nouveau moyen de se déplacer sur l'eau à l'aide d'une planche munie d'une voile, on a inventé le mot *planche à voile*. Pour désigner ceux qui se servent de ce nouvel engin, on a fabriqué le mot *véliplanchistes*. Pour évoquer un nouvel appareil, on inventa le mot *ordinateur*. Un nouvel engin sur rail entraîna la création d'une abréviation T.G.V. (Train à Grande Vitesse).

Pour créer des mots nouveaux, le français dispose de trois procédés :

a- **la suffixation** : on ajoute à la fin d'un mot un suffixe pour obtenir un nouvel mot :

A partir de *bord*, on forme **border** ou **bordure**.

A partir de *fleur*, on forme **fleurir** ou **fleuriste**.

A partir de *doux*, on forme **douceur** ou **doucement**.

b- **la préfixation** : on place devant un mot un préfixe pour fabriquer un nouveau mot :

A partir de *dire*, on forme **redire** ou **prédire**.

A partir de voir, on forme prévoir.

c- **la composition** : on juxtapose des mots déjà existants pour former un mot nouveau :

(chou-fleur, café-crème, pomme de terre, essuie-glace, aigre-doux, porte-monnaie, arc-en-ciel).

3- Certains mots lexicaux peuvent être remplacés par des pronoms. C'est le cas des noms et des adjectifs qualificatifs attributs. Aucun des mots grammaticaux n'offre cette possibilité.

4- Les mots lexicaux se distribuent dans des classes grammaticales différentes. On mettra dans une même classe les mots qui peuvent avoir la ou les mêmes fonctions.

- **les noms**, qui peuvent tous être sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstanciel, complément d'un nom, complément d'adjectif, attribut ou mis en apposition ;

- **les adjectifs**, qui peuvent tous être épithète, attribut ou mis en apposition ;

-les **adverbes**, qui sont tous complément circonstanciel ;

- **les verbes**, qui sont tous noyau de la phrase.

On dira que les mots appartenant à la même classe ont la même nature.

Remarque

Les noms et les adjectifs peuvent remplir plusieurs fonctions ; ils forment deux classes de **polyfonctionnels**. En revanche, les adverbes et les verbes ne peuvent avoir qu'une seule fonction. Ils appartiennent chacun à une classe de **monofonctionnels**.

Chapitre IV

Nom

Ce qu'il faut savoir

- Le mot **nom** est un terme utilisé dans toutes les grammaires, aussi bien anciennes que récentes. Ce qui est nouveau, c'est que les fonctions se rapportent au verbe sont attribuées au **groupe nominal**, et non plus au nom en particulier. Dans :

Le petit chat noir saute par la fenêtre ouverte.

L'analyse traditionnelle dit que *chat* est sujet du verbe *sauter* et *fenêtre* complément circonstanciel du même verbe. Les grammaires récentes préfèrent dire que c'est le groupe nominal *le petit chat noir* qui est sujet du verbe *sauter* et le groupe nominal et le groupe nominal *par la fenêtre ouverte* qui en est le complément circonstanciel.

- Le nom est étudié quant au rôle qu'il joue à l'intérieur du groupe nominal. Il en est le noyau, le centre, l'élément indispensable qui ne peut être

supprimé et auquel se rattachent les autres éléments de ce groupe. Dans le groupe nominal :

Le petit chat noir

Les mots *le*, *petit* et *noir* accompagnent le nom *chat*.

1- Qu'est-ce qu'un nom ?

A- Définition d'après le sens (sémantique)

Le nom est un mot qui désigne une personne, un animal ou une chose (à condition d'entendre par chose aussi bien un objet concret qu'une notion abstraite).

Un homme, Pierres (sont des personnes)

Le chat, la truite (sont des animaux)

La table (objet concret), *la liberté* (notion abstraite) sont des choses.

B- Définition d'après la fonction (syntaxique)

Le nom est le noyau du groupe nominal (on dit parfois le chef de groupe). C'est un élément indispensable au groupe nominal, il n'existe pas de groupe nominal sans nom.

Les lourds nuages gris s'amoncelaient.

Les lourds X gris s'amoncelaient.

Le nom-noyau est obligatoirement accompagné d'un déterminant.

Les nuages

Ces nuages

Quelques nuages

Cependant, surtout dans le cas de certains noms propres, le nom peut constituer à lui seul le groupe nominal.

Pierre est sorti sous la pluie.

Ces deux définitions ne sont pas contradictoires. Au contraire, elles sont, l'une et l'autre, nécessaire pour comprendre le fonctionnement du nom dans la phrase.

2- Genre et nombre

Contrairement à l'adjectif, on ne peut pas dire que le nom s'accorde en genre et en nombre. C'est lui qui impose son genre et son nombre.

a- En tant que noyau du groupe nominal :

- Aux mots qui l'accompagnent, les déterminants :

Le chien/ la chienne

Le fauteuil/ les fauteuils

- Ou aux adjectifs qualificatifs épithètes :

Ce chien méchant

Cette chienne méchante

Ces chiens méchants

b- En tant que sujet :

- A l'attribut du sujet :

Ce chat est noir

Ces chattes sont noires

- Au verbe (nombre seulement, le genre n'a aucune influence sur le verbe) :

Le chien aboie

Les chiens aboient

c- En tant que complément d'objet direct :

- Au participe passé employé avec avoir, dans certains cas

Les raisins que je t'ai donnés restent valables.

A- Le nombre

Le varie en nombre. On peut toujours mettre au pluriel un nom singulier ou mettre au singulier un nom pluriel.

Le chat les chats

a- Certains noms, tels que ténèbres, obsèques, fiançailles, mœurs, n'ont pas de singulier.

b- Le passage du singulier au pluriel entraîne, pour certains noms, un changement de sens :

un ciseau (de menuisier)/ des ciseaux (de couturière)

c- Certains objets sont désignés indifféremment par un nom singulier et un nom pluriel :

Je mets mon pantalon/ mes pantalons

Je monte l'escalier/ les escaliers.

1- Pluriel des noms

Comment se forme le pluriel	Exemples	Exceptions
La plupart des noms forment leur pluriel en ajoutant un s.	Il a de nouveaux amis	
Les noms en ou forment leur pluriel en ajoutant un s.	Tous ces trous sont des marques de clous.	Bijou ; caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou forment leur pluriel en ajoutant un x : Elle a de magnifiques bijoux
Les noms en eu forment leur pluriel en ajoutant un x.	A 22 heures tous les feux étaient éteints.	Bleu et pneu prennent un s : On avait crevé les quatre pneus.
Les noms en € au forment leur pluriel en ajoutant un x.	Il a évidemment reçu beaucoup de cadeaux.	Landeau et sarrau prennent un s : Pour ses jumeaux, elle a acheté deux landaus.
Les mots en al forment leur	Elle lit plusieurs journaux chaque	Bal, carnaval, chacal, festival,

pluriel en aux.	jour.	régal, etc., ont leur pluriel en s : Il assiste régulièrement à plusieurs festivals.
Les noms en ail prennent un s au pluriel	Les détails de l'affaire lui échappent sans doute.	Bail, corail, émail, fermail, soupirail, travail, vantail, vitrail, forment leur pluriel en aux : Le cambrioleur tenta d'avoir quelques soupiraux.
Les noms qui se terminent par s, x et z au singulier ne prennent pas de marque de pluriel.	Les prix augmentent toujours. Les Chinois connaissent différentes sortes de riz.	

Remarques

1- Certains pluriels entraînent un changement de prononciations :

Bœuf- bœufs

Œuf- œufs

Os- os

2- Certains noms changent totalement de forme au pluriel :

Ail- aulx

Œil- yeux

2- Pluriel des noms composés

La formation du pluriel des noms composés dépend souvent du sens de chaque mot composé. On peut cependant donner quelques règles d'accord.

Nom composé	Formation du pluriel	Exceptions
Nom+ Nom	Les deux noms prennent la marque du pluriel : Des oiseaux- mouches	Des timbres-poste (= des timbres pour la poste) Des années- lumière Des gardes-chasse
Nom+ préposition + Nom	Seul le premier nom prend la marque du pluriel : Des arcs-en-ciel	Des bêtes à cornes Des chars à bancs Des tête-à-tête Des pot-au-feu
Adjectif+ Nom	Les deux mots prennent la marque du pluriel : des basses-cours	Adjectif grand+ nom féminin reste invariable : des grand-mères Adjectif demi+ nom reste invariable : Des demi-journées
Adjectif+ adjectif	Les deux adjectifs	

	prennent la marque du pluriel : Des sourds-muets	
Verbe+ Nom	1- Seul le nom prend la marque du pluriel : Des tire-bouchons des tourne-disques 2- Ni le verbe ni le nom ne prennent la marque du pluriel : des abat- jour	
Mot invariable+ Nom	Seul le nom prend la marque du pluriel : des avant- scènes des non- lieux	
Verbe+ verbe	Aucune marque de pluriel : des laissez-passer	Aucune marque de pluriel : Des post-scriptum

B- Le genre

1- Le nom ne varie pas en genre comme il varie en nombre. Le genre d'un nom est fixe dans la langue. Il indique dans le dictionnaire (masculin/féminin).

2- Les marques du féminin

En principe, le « e » final est la marque du féminin :

La table

Beaucoup de noms féminins ne se terminent pas par

« e » :

La souris

La foi

La liberté

Remarque

Certains mots masculins prennent un e final :

Le lycée/ le musée/ le foie

3- Les diverses catégories de noms

On peut classer les noms de diverses manières.

On peut distinguer :

- Les noms communs et les noms propres ;
- Les animés et les inanimés ;
- Les êtres humains et les animaux.

Pour un nom, le fait d'appartenir à telle ou telle de ces trois catégories entraîne un comportement grammatical particulier.

A- Noms propres/ Noms communs

Noms propres et communs n'ont pas le même comportement en ce qui concerne le pluriel et l'utilisation des déterminants.

1) Le pluriel des noms propres

Les noms propres ne se mettent en général pas au pluriel :

La France- les France

- Dans : *Les Dupont viendront dîner.*

Il s'agit de plusieurs personnes portant le même nom. Le nom propre ne prend pas le « s » du pluriel, mais il impose son pluriel au déterminant *les* et au verbe *viendront*.

Elle avait acheté trois superbes Picasso.

Le nom du peintre désigne, ici, ses œuvres.

- Certains noms propres sont toujours au pluriel et en prennent la marque :

Les Pyrénées

Les Balkans

Les Antilles

- Les noms désignant des peuples ou des habitants de pays, de régions, de villes, prennent une majuscule comme tous les noms propres mais prennent également les marques de genre et de nombre.

Un Breton / une Bretonne

Des Bretons / des Bretonnes

Remarque

En fait, le même mot peut être employé soit comme adjectif, soit comme nom.

Les paysans bretons sont têtus.

adjectif

Les Bretons sont têtus.

nom

La cuisine lyonnaise est réputée.

adjectif

Les Lyonnaises sont bonnes cuisinières.

nom

Seuls les noms prennent une majuscule.

2) L'utilisation des déterminants

Traditionnellement, les noms communs sont obligatoirement accompagnés d'un déterminant. Les noms propres, eux, n'ont pas cette obligation.

Mon chien est parti.

Médor est parti.

- On rencontre de nombreux noms communs construits sans déterminant. Cela résulte, par

exemple, d'une construction grammaticale obligatoire.

Il marchait avec peine.

Ils s'entendaient comme chien et chat.

Ils ont acheté des fauteuils en cuir.

- On rencontre aussi des noms propres accompagnés d'un déterminant. C'est le cas de beaucoup de noms utilisés en géographie :

La Loire, le Brésil

Remarque

a- Si le nom propre est accompagné d'un adjectif, d'un complément du nom ou d'une subordonnée relative, le déterminant réapparaît.

C'est le gros Bernard qui a volé les œufs.

Ma chère Nicole, comment vas-tu ?

C'était un Japon de rêve...

Dans un usage populaire, l'utilisation volontaire d'un déterminant avec le nom propre peut servir à donner une nuance pittoresque ou affective.

La Marie a encore battu son fils.

Mon Pierre est arrivé le premier.

b- L'utilisation d'une majuscule pour un nom commun permet de donner une valeur symbolique à ce qui est désigné.

Liberté, j'écris ton nom. L'Etat, l'Eglise (catholique et romaine)

B- Animés/ Inanimés

Le classement qui distingue les noms désignent des êtres animés (hommes ou animaux) et les noms désignent des objets inanimés est particulièrement utile lorsque l'on veut remplacer un nom par un pronom et lorsque l'on veut exprimer le lieu à l'aide des prépositions à et chez.

1) Le remplacement du nom par un pronom.

Lorsque l'on est amené à utiliser des pronoms de type personnel, interrogatif ou « négatif », on est obligé de distinguer animés et inanimés :

Elle pense à son frère- Elle pense à lui (animé)

Il pense à son jardin- Il y pense (inanimé)

Il parle de son frère- Il parle de lui (animé)

Il parle de son jardin- Il en parle (inanimé)

Il regarde un vieillard- Qui regarde-t-il ? (animé)

Elle observe un arbre- Qu'observe-t-elle ? (inanimé)

Il pense à son frère- A qui pense-t-il ? (animé)

Il pense à son jardin- A quoi pense-t-il ? (inanimé)

Elle voit son frère- Elle ne voit personne (animé)

Je vois un arbre- Je ne vois rien (inanimé)

- Les substituts du nom utilisés dans le cas des animés sont *qui, personne, lui (elles, elles, eux)* ; ceux utilisés dans le cas des inanimés sont *que, quoi, rien, y, en*.

Remarque

a- En fait, dans l'usage courant, la série *que, quoi, rien, y, en* n'est pas strictement réservée aux inanimés. On peut dire :

Il voit un vieillard- Que voit-il ?

Il voit son frère- Il ne voit rien.

Il pense à son frère- Il y pense.

Il parle de son frère- Il en parle.

De toute cette série, c'est le pronom *quoi* qui est le plus rarement utilisé avec un animé. En revanche, l'autre série : *qui, personne, lui (elle, elles, eux)*, est strictement réservée aux animés.

b- Les animés des exemples pris plus haut étaient tous des humains. Le cas des animaux est plus complexe : dans le cas des animaux proches de l'homme, les substituts ont tendance à s'employer de la même manière que pour les humains. En revanche, dans le cas d'animaux peu familiers, on aura tendance à utiliser les substituts de la série inanimée.

Il pense à son chien- A qui pense-t-il ?

A quoi pense-t-il ?

Il pense aux fourmis- A qui pense-t-il ?

A quoi pense-t-il ?

2) L'utilisation des prépositions **à** et **chez**

Le classement entre animés et inanimés est important lorsque l'on veut former un complément circonstanciel de lieu à l'aide des prépositions **à** ou **chez**. Lorsque l'on fait référence à un lieu désigné par un nom de personne, la règle veut que l'on utilise la préposition **chez**.

*Je vais **chez** le coiffeur.*

*Je vais **au** coiffeur.*

*Il n'y a plus de pain **chez** le boulanger.*

*Il n'y a plus de pain **du** boulanger.*

*Il faut qu'il aille **chez** le docteur.*

*Il faut qu'il aille **au** docteur.*

Remarque

On observe actuellement une tendance à utiliser **chez** pour tous les commerçants, même lorsque le magasin n'est pas désigné par le nom d'une personne.

*Il achète des chaussures **chez** Brailly (non humain).*

En ce qui concerne les différentes fonctions que peuvent assurer les noms (sujet, Cod, COI, CC, etc.), se reporter à chaque rubrique en particulier.

Chapitre V

Ponctuation

Ce qu'il faut savoir

- Lorsque l'on parle, la voix monte, descend à certains moments de notre discours ou à l'intérieur même des phrases. Nous observons des arrêts, des pauses. Les montées et les descentes de la voix, les pauses qui séparent les groupes de mots ou les phrases sont très importantes ; elles sont parfois même indispensables pour que notre auditeur puisse comprendre ce que l'on veut dire.

- Lorsque l'on écrit, il faut trouver d'autres moyens de noter, pour celui qui nous lira, les variations de hauteur de la voix ou les pauses plus ou moins longues qui séparent certains éléments du texte, ces moyens nous sont offerts par les signes de ponctuation. Ces signes sont au nombre de dix :

, la virgule ; le point-virgule

: les deux points . le point

? le point d'interrogation ! le point d'exclamation

« k » les guillemets

() les parenthèses

-...- les tirets

... les points de suspension

1- La virgule

La virgule peut être utilisée pour séparer différents éléments de la phrase, elle marque une pause sans que la voix baisse.

A- La virgule à l'intérieur d'un groupe

Elle permet de ne pas répéter la conjonction de coordination. Cette dernière n'apparaît qu'avec le dernier mot coordonné :

Le père, la mère et l'enfant avaient disparu.

Groupe sujet

Il mangea les bonbons, les gâteaux et les chocolats.

Groupe COD

B- La virgule à l'intérieur d'une phrase

Elle permet d'insérer, notamment entre le sujet et le verbe, des éléments qui donnent des informations sur le sujet. La virgule indique alors que le verbe va apparaître dès que l'explication concernant le sujet sera achevée :

L'homme, fatigué par sa longue marche, s'assit enfin.

Sujet information sur le sujet verbe

L'enfant, qui s'était longtemps retenu, éclata en sanglots.

Sujet information verbe

C- La virgule permet de séparer des propositions en indiquant que les événements qu'elles évoquent se produisent l'un après l'autre (en succession chronologique) ou au même moment :

Je ne vois, je cours, il se retourne et me reconnaît.

J'arrivais, ils partaient.

D- La virgule peut marquer que les deux propositions sont liées par une relation logique (cause, condition, etc.) :

Je la gronde, elle se met à pleurer (elle pleure parce que je la gronde).

Tu me frappes, je le dis à mon père (si tu me frappes, je le dis à mon père) (surtout à l'oral).

E- Dans le cas d'une mise en relief par déplacement d'un élément de la phrase, la virgule marque le détachement (la mise en évidence) de cet élément :

Les femmes commencèrent à pousser des cris de l'autre côté de la rivière.

De l'autre côté de la rivière, les femmes commencèrent à pousser des cris.

C'est aussi le cas lorsqu'un pronom est mis en relief :

Moi, je n'aurais jamais accepté une chose pareille.

2- Le point-virgule

Le point-virgule sépare deux propositions.

Il indique que l'on marque une pause un peu plus importante qu'avec la virgule, sans pour autant que la voix baisse complètement entre les deux éléments séparés.

Le plus souvent, les deux propositions ont entre elles une relation logique :

Il travaillait énormément ; il voulait absolument réussir son examen (il travaillait énormément car il voulait absolument réussir son examen).

3- Les deux points

Ils ont différentes utilisations :

A- Ils permettent d'indiquer de quels éléments se compose un ensemble :

Les villes les plus importantes de France sont : Paris, Marseille, Lyon, etc.

B- Ils permettent de citer ou de rapporter les paroles de quelqu'un :

Elle se retourne et dit : « C'est vous qui m'avez appelée ? »

C- Ils permettent d'exprimer une explication :

On entendait de temps en temps des bruits étranges : c'était le vent qui soulevait les tuiles.

4- Le point

Le point indique la fin d'une phrase. Il marque une descente complète de la voix et une pause importante avant que la voix ne remonte pour une autre phrase.

Pierre s'assit à la terrasse du café. Les gens passaient sur le boulevard sans se presser. Dans le ciel, les premières étoiles se mirent à briller.

Le plus souvent on utilise le point lorsque l'on exprime une idée nouvelle qui n'a pas de relation étroite avec celle exprimée dans la phrase précédente.

Remarque

Lorsque, dans un texte, on veut vraiment indiquer que l'on change de thème, on met un point et on va à la ligne. On commence ainsi un nouveau paragraphe.

5- Le point d'interrogation

Il se place à la fin d'une phrase interrogative. On ne l'utilise qu'avec l'interrogation directe :

Tu lui as dit de venir dîner ? (Interrogation directe)

Savez-vous votre leçon ? (Interrogation directe.)

Est-ce que vous lui avez parlé ? (Interrogation directe.)

Je me demande s'il est parti. (Interrogation indirecte.)

La jeune fille ne savait pas si elle devait le croire.
(Interrogation indirecte.)

6- Le point d'exclamation

Il se place à la fin d'une phrase dans laquelle celui qui parle ou écrit exprime un ordre, un souhait, la surprise, l'exaspération ; l'admiration, etc.

Venez ici immédiatement !

Oh ! Le joli petit chaton !

Assez de mensonges et de flatteries !

Ainsi c'était donc vous !

7- Les guillemets

Ils encadrent une phrase ou un groupe de mots qui n'appartiennent pas à celui qui écrit, mais qui sont empruntés à quelqu'un d'autre. Grâce aux guillemets, on cite les paroles ou les écrits d'un personnage.

Le plus souvent, les éléments encadrés par des guillemets sont précédés de deux points :

Il se tourna vers moi : « Avez-vous quelque chose à dire ?

Victor Hugo écrit à sa fille : « *Nul ne saura ce que j'endure en voyant s'enliser ce en quoi j'ai toujours cru.* »

Remarque

a- Lorsque l'on cite une ou plusieurs phrases d'un auteur à l'aide de guillemets, on doit veiller à respecter très fidèlement ce que l'auteur a écrit. Si l'on enlève une partie de la phrase citée, on l'indiquera à l'aide de points de suspension encadrés de crochets : (...) Si l'on souligne un mot ou un

groupe de mots, on le notera en bas de page par la formule : souligné par nos soins.

b- Lorsque l'on utilise un mot dans un sens qui n'est pas son sens habituel, lorsque l'on veut donner à un mot une nuance particulière, on le met entre guillemets. C'est également le cas lorsque l'on utilise un mot étranger, argotique ou « branché ».

8- Les parenthèses

Elles servent à isoler une information à l'intérieur d'une phrase. Le groupe de mots ou la phrase entre parenthèses n'a aucun lien syntaxique avec le reste de la phrase. Il s'agit souvent d'une réflexion que fait celui qui écrit à propos de tel ou tel passage de la phrase :

Il s'avança et dit (et d'ailleurs tout le monde s'en doutait) qu'il allait épouser la princesse.

« Mais qu'est-ce que c'est que ça ? » (C'était son expression favorite), répétait-il sans arrêt.

Remarque

Les parenthèses ne doivent pas être utilisées trop souvent. Elles provoquent une rupture dans le rythme de la lecture qui la rend difficile. Le segment mis entre parenthèse ne doit pas être trop long.

9- Les tirets

A- Encadrant une phrase ou un segment de phrase, les tirets jouent un rôle semblable aux parenthèses.

Il la regarde, hésite- cruel dilemme- et s'en retourne sans un mot.

B- Dans un dialogue, le tiret sert à indiquer que l'on change d'interlocuteur :

- *Tu viens ?*

- *Oui, j'arrive dans cinq minutes.*

- *Mais qu'est-ce que tu as encore à faire*

10- Les points de suspension

Ils peuvent avoir plusieurs valeurs.

A- Ils interviennent dans une énumération que l'on ne veut pas allonger. Ils ont alors un sens analogue à etc. :

Il y avait bien sûr toute la famille : le père, la mère, les frères, les sœurs...

B- Ils interviennent lorsque la personne qui parle (ou qui écrit) veut sous-entendre une suite, un commentaire, une conclusion, une référence, etc., compréhensible pour la personne qui l'écoute (ou la lit) :

Ne t'en fais pas, il a très bien compris.

Nous sommes allés en Bretagne : il a beaucoup plu...

Chapitre VI

Prépositions

Ce qu'il faut savoir

- Les prépositions sont des mots grammaticaux. Leur rôle consiste à mettre en relation les mots d'une phrase, à indiquer les fonctions qu'ils assurent :

Les enfants de ma classe ne veulent pas jouer avec moi, à la récréation.

- Les prépositions ne représentent pas le seul moyen de marquer la fonction des mots constituant une phrase ; la position des éléments et le sens des mots peuvent aussi suggérer la fonction qu'ils occupent.

1- A quoi servent les prépositions ?

A- Les prépositions servent à marquer la fonction des mots dans la phrase :

*Vers cinq heures, son père venait la chercher **en** voiture **devant** le lycée.*

- **vers** : indique la fonction de *cinq heures* : complément circonstanciel de temps.
- **en** : indique la fonction de *voiture* : complément circonstanciel de moyen.
- **Devant** : indique la fonction de *lycée* : complément circonstanciel de lieu.

Les trois prépositions sont donc des indicateurs de fonction. Toutes les trois relient le mot dont elles indiquent la fonction au verbe de la phrase *venait chercher*.

Venait chercher vers cinq heures. (quand ?)

Venait chercher en voiture. (comment ?)

Venait chercher devant le lycée. (où ?)

B- Les prépositions relient un mot ou un groupe de mots soit directement au verbe, soit à un autre mot de la phrase :

Pendant le dîner, le chien de Marie se prélassait avec délices devant le feu de bois.

On découvre cinq prépositions. Parmi elles, certaines marquent des relations avec le verbe *se prélassait*, d'autres indiquent des relations avec un élément autre que le verbe.

1) Relations directes avec le verbe :

a) **pendant** : marque la relation de *dîner* avec le verbe *se prélassait* : complément circonstanciel de temps.

b) **avec** : marque la relation de *délices* avec le verbe *se prélassait* : complément circonstanciel de manière.

c) **devant** : marque la relation de *de feu de bois* avec le verbe *se prélassait* : complément circonstanciel de lieu.

2) Relation avec un élément autre que le verbe :

a) **de** : marque la relation de *Marie avec chien* :
Marie est le complément du nom *chien*.

b) **de** : marque la relation *de bois avec feu* : *bois* est le complément du nom *feu*.

Remarque

Certains prépositions marquent presque toujours des relations directe avec le verbe : ce sont celles qui introduisent un complément circonstanciel : **pour, avec, dès, à cause de, par...**

D'autres sont plutôt utilisées pour marquer la relation entre un groupe nominal et un autre groupe nominal : **de, à.**

On trouvera cependant de nombreux exemples contradictoires :

Une robe avec des fils d'or.

(**avec** marque la relation entre deux groupes nominaux)

*Un cousin **par** alliance.*

(par marque la relation entre deux groupes nominaux)

C- Les prépositions ne constituent pas le seul moyen de marquer la fonction des mots dans une phrase :

Le lendemain, dès son réveil, l'homme demanda le journal du jour.

L'homme : sa fonction de sujet du verbe *demanda* est marquée par sa **position** devant le verbe.

Le journal : sa fonction de complément d'objet du verbe *demanda* est indiquée par sa **position** après le verbe.

Son réveil : sa fonction de complément circonstanciel de temps est indiquée par la préposition **dès**.

Jour : sa fonction de complément du nom journal est marquée par la préposition **de** (du= de + le).

Le lendemain : sa fonction de complément circonstanciel de temps n'est marquée ni par sa

position (puisque l'on peut le déplacer sans changer sa fonction) ni par une préposition.

Il existe donc trois moyens de marquer la fonction des mots ou des groupes de mots constituent la phrase :

- **Les prépositions** sont des mots spécialisés dans la mise en relation des éléments d'une phrase.

- **La position des mots** permet essentiellement de distinguer le sujet (placé avant le verbe) du complément d'objet direct (placé généralement après le verbe).

- Certains mots ou groupes de mots marquent leur fonction par leur sens, sans avoir besoin d'une préposition ou d'une place particulière dans la phrase. Ce sont, notamment, les adverbes.

Le sens des prépositions

Certaines prépositions sont utilisées de façon très fréquente pour marquer un type de fonction particulière :

- (*Avant, après, dès, depuis, en attendant, jusqu'à, pendant, etc.*) expriment le plus souvent le temps.
- (*A cause de, en raison de, vu, attendu, par suite de, étant donné, sous prétexte de, etc.*) expriment la cause.
- (*De façon à, de manière à, etc.*) expriment la conséquence.
- (*Pour, en vue de, dans l'intention de, afin de, etc.*) expriment le but.
- (*A condition de, dans le cas de, à moins de, etc.*) expriment la condition.
- (*A la manière de, selon, etc.*) expriment la comparaison.

- (*Dans, à l'intérieur de, sur, entre, etc.*) expriment le plus souvent le lieu.

3- La Forme des prépositions

Les prépositions se présentent sous deux formes :

A- Des mots simples et le plus souvent très courts : *à, de, par, pour, dans, vers, etc.*

B- Des groupe de mots appelés locutions prépositionnelles : *à travers, à cause de, par crainte de, à moins de, à la façon de, en vue de, etc.*

Chapitre VII

Procédure

Ce qu'il faut savoir

On regroupera sous ce titre l'ensemble des manipulations portant soit sur des groupes de mots à l'intérieur de phrase, soit sur des mots à l'intérieur de groupes de mots.

Les procédures sont utilisées pour établir des classes de mots ou pour préciser les critères qui permettent de reconnaître chaque fonction.

Les principales procédures sont :

La réduction, le déplacement, la permutation, l'expansion, la commutation.

1- Problèmes posés par les procédures

A- Que manipule-t-on ?

Il est important, en ce qui concerne le bon usage de chacune des procédures, de bien savoir que l'on peut faire porter la manipulation :

- Sur un groupe de mots dans le cadre d'une phrase :

Il s'est cassé la jambe, cet hiver.

Cet hiver, il s'est cassé la jambe.

(Procédure de déplacement)

- Sur un mot dans le cadre d'un groupe de mots :

Il portait une superbe chemise rouge.

Il portait une chemise rouge.

(Procédure de réduction)

B- Comment juger de la validité d'une manipulation ?

Chaque fois que l'on manipule une phrase, le sens de cette phrase se trouve modifié. Il reste à savoir si la phrase obtenue reste grammaticalement

correcte. En fait, quelles que soient les procédures appliquées, quatre ces peuvent se présenter :

1) La phrase obtenue est moins riche en information, mais son sens n'est pas fondamentalement changé :

Mes amis sont partis de bonne heure.

Mes amis sont partis. (Procédure de réduction.)

2) La phrase obtenue est moins riche en information et son sens d'origines est modifié :

Le paysan monte un sac de blé.

Le paysan monte.

(Procédure de réduction.)

3- La phrase obtenue n'a pas de sens mais elle reste grammaticalement correcte :

Le vent plie l'arbre.

L'arbre plis le vent.

(Procédure de permutation.)

4- La phrase obtenue n'a plus de sens et n'est plus correcte grammaticalement :

Cécile arrivera par le train de 5 heures.

Arrivera par le train de 5 heures.

(Procédure de réduction.)

2- Les différentes procédures

A- La réduction (suppression, effacement, soustraction)

Réduire consiste à supprimer un groupe de mots dans une phrase ou à supprimer un mot dans un groupe de mots. Le test de la réduction révèle le caractère obligatoire (non essentiel) d'un mot dans un groupe ou d'un groupe dans une phrase.

1) Suppression d'un groupe dans une phrase

Le chien rongeait son os.

GN sujet

Rongeait son os.

Le GN sujet apparaît comme obligatoire ; non supprimable.

Mon voisin va à la pêche.

GN CC

Mon voisin va.

Le GN CC apparaît ici comme obligatoire. C'est un complément de verbe.

Les chasseurs marchent dans la prairie.

GN CC

Les chasseurs marchent.

Le GN CC n'est, cette fois, pas obligatoire. C'est un complément de phrase.

2) Suppression d'un mot à l'intérieur d'un groupe nominal.

Les vagues aux crêtes blanches poussaient le canot

GN sujet

GN

pneumatique.

COD

Dans ces deux groupes nominaux, ni les, ni le ne peuvent être supprimés.

Dans le cadre du groupe nominal, le test de la réduction permet de faire apparaître les constituants obligatoires du groupe : les déterminants :

*Vagues aux crêtes blanches poussaient canot
pneumatique.*

Et des constituants facultatifs, les expansions lexicales (adjectifs, compléments du nom, subordonnées relatives...)

Les vagues poussaient le canot.

Si l'on supprime tous les groupes et tous les mots qui ne sont pas strictement indispensables à la construction grammaticale de la phrase, on obtient une phrase minimum.

B- Le déplacement

Déplacer consiste à changer la place d'un mot ou d'un groupe de mots.

1) Déplacement d'un groupe dans la phrase

Cette manipulation peut se révéler très utile pour distinguer différentes fonctions à l'intérieur de la phrase.

Certains groupes sont très facilement déplaçables :

Ils avaient marché à travers la forêt

toute la journée

D'autres groupes sont difficilement déplaçables :

Les enfants lisaient des illustrés.

COD

Le caractère déplaçable ou non d'un groupe, associé au caractère de suppression, permet de distinguer les groupes nominaux compléments essentiels et les groupes nominaux compléments non essentiels.

2) Déplacement à l'intérieur du groupe nominal

a- Les déterminants placés avant le nom et les subordonnées relatives sont difficilement déplaçables :

La bicyclette de mon oncle.

Le jardinier qui avait taillé les arbres est mort.

b- L'adjectif épithète est plus facilement déplaçable : il peut, en général, se mettre à gauche ou à droite du nom :

Un énorme éléphant se mit à barrir.

Un éléphant énorme se mit à barrir.

C- La permutation

Permuter consiste à changer les places de deux mots ou de deux groupes de mots. Il en résulte un changement de sens.

1) Permutation d'un groupe dans la phrase

Elle permet de montrer que c'est la place occupée par le GN qui indique s'il est sujet ou objet :

Le gros chat gris guette la petite souris blanche.

GN sujet

GN COD

La petite souris blanche guette le gros chat gris.

GN sujet

GN COD

2) Permutation à l'intérieur d'un groupe nominal

La permutation du nom-noyau et du nom complément du nom permet de montrer que chacun des deux éléments a une place précise liée à sa fonction :

La femme de mon frère est venue.

Nom compl. du nom

Le frère de ma femme est venu.

Le chien de mon ami est méchant.

L'ami de mon chien est méchant.

D- L'expansion

Elle consiste à jouer des mots dans un groupe ou des groupes de mots dans une phrase ; on apporte ainsi au groupe ou à la phrase des informations supplémentaires :

Le linge sèche. / Le linge mouillé sèche. / Le linge mouillé sèche sur le fil. / Depuis hier le linge mouillé sèche sur le fil.

1) Expansion à l'intérieur de la phrase

On ajoute un groupe dans une phrase :

a- en le coordonnant à un groupe de même fonction :

Irène nage tous les jours.

Irène et sa fille nagent et font du tennis tous les jours.

b- en insérant des groupes ayant une fonction nouvelle :

Il hache de la viande.

COD

Tous les soirs il hache de la viande pour le chat.

CC

COD

COS

2) Expansion à l'intérieur du groupe nominal

a- On peut ajouter certains déterminants à celui ou à ceux qui se trouvent déjà dans le groupe nominal :

Trois bateaux entrèrent dans le port.

Trois autres bateaux entrèrent dans le port.

Ces personnes m'ont appris la nouvelle.

Ces mêmes personnes m'ont appris la nouvelle.

b- On peut ajouter un complément du nom, une subordonnée relative ; un adjectif qualificatif :

J'ai acheté la voiture qui me plaisait.

J'ai acheté la voiture qui me plaisait et que tu as vue avec moi.

Un cheval courait sur le chemin.

Un petit cheval gris et noir courait sur le chemin.

E- La commutation

Commuter, c'est remplacer un mot ou un groupe de mots par un autre mot ou un autre groupe de mots. La commutation permet d'établir des ensembles de mots qui ont la même fonction.

1) Commutation d'un groupe de mots à l'intérieur de la phrase.

Le chat

L'oiseau

Mon frère mange le pain.

Irène

Celui-ci

Tous les groupes de mots qui peuvent remplacer *le chat* peuvent assurer la fonction sujet.

La voiture roulait sur le chemin.

La voiture roulait à droite.

La voiture roulait vite.

La voiture roulait sans phares.

Les groupes de mots peuvent remplacer sur le chemin forment l'ensemble des compléments circonstanciels.

Remarque

Il faut noter que lorsque l'on procède à une commutation entre un groupe et un autre groupe, on peut obtenir des phrases grammaticales correctes, mais dont le sens est surprenant ou absurde :

Des oiseaux

Des cerfs-volants volaient dans le ciel

Des marteaux-piqueurs

2) Commutation à l'intérieur du groupe nominal

Le chat

Ce chat

Mon chat

Un chat

Aucun chat

Chaque chat

Tous les mots qui peuvent remplacer *le* devant *chat* forment l'ensemble des déterminants du nom.

noir

Le chat de mon voisin

qui miaule à la porte

Tous les groupes qui peuvent remplacer *noir* forment l'ensemble des expansions lexicales du GN.

Chapitre VIII

Pronoms

Ce qu'il faut savoir

- Le pronom remplace le plus souvent un nom ou un groupe nominal ; mais il peut aussi se substituer à un adjectif ou à une proposition tout entière. Le fait qu'il puisse remplacer autre chose qu'un nom explique que l'on utilise parfois le terme de substitut au lieu du terme pronom.

- Lorsque l'on utilise un pronom, il faut faire très attention à ce que celui à qui l'on s'adresse puisse sans difficulté savoir ce que ce pronom signifie, c'est-à-dire à quelles personnes, chose ou idée il fait allusion.

- On distingue plusieurs catégories de pronoms :

Les pronoms personnels : *je, tu, il, nous, le, lui, etc.*

Les pronoms démonstratifs : *ce, ceci, cela, etc.*

Les pronoms possessifs : *le mien, le tien, le sien, etc.*

Les pronoms interrogatifs : *qui, que, lequel, etc.*

Les pronoms relatifs : *qui, que, quoi, dont, où, etc.*

Les pronoms personnels réfléchis

		Insistance et après prépositions
Sing.	1 ^{er} personne	Moi
Sing.	2 ^e personne	Toi
Sing.	3 ^e personne	Lui, elle
Pluriel	1 ^{er} personne	Nous
Pluriel	2 ^e personne	Vous
pluriel	3 ^e personne	Eux, elles

Elle, on la laissera passer.

3^e pers. 3^e pers.

Eux, ils ne t'en ont jamais voulu.

3^e pers. Pl. 3^e pers.

Toi, tu ne changeras jamais.

2^e pers. 2^e pers.

Je sentais la colère monter en moi.

Prép. 1^{er} pers.

Remarques

a- Lorsqu'on parle, on a tendance à supprimer la voyelle « e » des pronoms personnels (je, me, te, le) :

J'me l'demande

Je me le demande J'm'le demande

Je m'le demande

b- Lorsqu'on parle, on peut aussi utiliser tu et il sous une forme réduite : *il- l, tu- t'* :

Il me dit.- l'm'dit. Tu es bête- T'es bête.

c- Devant un mot commençant par une voyelle, *je, me, te* et *le* s'écrivent *j', m', t', l'* ; ils perdent par élision leur voyelle « e » :

Dès que je t'ai vue, je t'ai reconnue.

B- Emploi et fonction des pronoms personnels

1) Les pronoms personnels des 1^{er} et 2^e personnes

Ils désignent la ou les personnes qui parlent ou écrivent, la ou les personnes à qui l'on parle ou à qui l'on écrit. Ces pronoms, contrairement à ceux de la 3^e

personne, ne peuvent pas évoquer une personne ou une chose dont on parle.

- « Je » désigne celui qui parle (locuteur) ou encore celui qui écrit (scripteur).

- « Tu » désigne celui à qui l'on parle (l'interlocuteur) ou celui à qui l'on écrit (le lecteur).

- « Nous » peut désigner des groupes des personnes différents :

Nous avons gagné. (Toi et moi)

Mon cher, nous avons tout essayé. (Lui et moi)

Tu penses, nous le lui avons dit. (Eux et moi)

Celui qui parle fait toujours partie du groupe.

- « Vous » peut désigner des groupes dont la composition varie :

Vous avez tout cassé. (Toi et toi)

Vous avez donc finalement réussi. (Toi et lui)

Vous êtes arrivés hier ? (Toi et eux)

Remarquons que « vous » peut désigner la personne à qui l'on s'adresse lorsqu'on ne la connaît pas très bien ou lorsque l'on veut marquer de la politesse ou du respect.

Comparons, par exemple :

Tu me fais rire, tiens !

Vous me surprenez, cher ami.

2) Les pronoms personnels de 3^e personne

Ils désignent des personnes ou des choses dont on a déjà parlé ou que l'on a déjà nommées par écrit :

Hier, j'ai apporté des gâteaux à Jacques ; il ne les a pas mangés.

Remarques

a- Le pronom personnel peut évoquer une personne ou une chose dont on n'a pas parlé effectivement mais dont l'identité ne fait aucun doute. Si je viens de rendre visite à Jacques et que celui qui me parle le sait, il me dira :

Comment va-t-il ? (Il = Jacques)

b- Le pronom personnel **le (l')** peut remplacer non seulement un nom ou un GN, mais aussi un adjectif attribut ou une proposition :

Il ne t'aime pas ; j'espère que tu l'as compris.

Si tu es heureuse, je le suis aussi.

Dans ces exemples, le pronom personnel « le » est souvent appelé pronom neutre.

3) Les pronoms *en* et *y*

a-Le pronom « **en** » s'emploie dans différentes fonctions :

- Comme complément d'objet direct, pour remplacer un nom précédé de l'article des, un ou du :

J'ai vu des tziganes. – J'en ai vus.

COD COD

J'ai mangé du riz. – J'en ai mangé.

J'ai rencontré un musicien. – J'en ai rencontré un.

J'ai vu plusieurs musiciens. – J'en ai vu plusieurs.

Remarque

Lorsque le COD est accompagné par un adjectif indiquant une quantité, cet adjectif est repris à la fin de la phrase.

- Comme COI avec des verbes se construisent avec la préposition **de**, tels : *parler de, dire de, savoir de, se douter de* :

Il parle toujours de son pays. – Il en parle toujours.

COI COI

Je me doutais qu'il ne viendrait pas. – Je m'en doutais.

COI COI

Remarque

Dans un registre de langue soutenue, on ne doit pas utiliser **en** pour remplacer un animé ; cependant, à l'oral notamment, on a tendance à utiliser **en** pour remplacer les animés et les inanimés :

Il dit du mal de ses amis. – Il en dit du mal.

- Comme complément circonstanciel de lieu indiquant la provenance (*venir de, sortir de, etc.*) :

Je sors de chez le coiffeur. – J'en sors.

CC

CC

- b- Le pronom « y » s'emploie :

- Comme COI avec des verbes se construisent avec la préposition **à**, tels *penser à, tenir à, participer à* :

Il tient énormément à sa voiture. – Il y tient.

COI

COI

Il a participé au match. – Il y a participé.

COI

COI

Remarque

Le pronom « y » ne peut en principe remplacer qu'un inanimé ; on dira :

Il pense à ses amis. – Il pense à eux, et non : Il y pense.

- *Je me rends à Londres. – Je m'y rends.*

CC

CC

- 4) Le pronom *on*

Il ne s'emploie que pour désigner des êtres humains. Il est toujours en fonction sujet. Il peut avoir plusieurs significations :

a- Il signifie *tout le monde, n'importe qui* :

On oublie vite !

b- Il signifie *quelqu'un* :

On a frappé.

c- Il signifie *nous* :

Ça va, on a compris.

d- Il peut signifier *tu, vous* :

Alors, on est contente, on a réussi. (= Tu est contente, tu as réussi.)

C- Place et accord des pronoms personnels

1) La place des pronoms personnels

a- Le pronom personnel complément d'objet direct du verbe se place devant le verbe :

J'ai rencontré le boucher.- Je l'ai rencontré.

COD COD

b- Lorsque le verbe est complété par deux pronoms, l'un complément d'objet direct, l'autre complément d'objet second, ils se placent ainsi :

- Les deux pronoms sont à la troisième personne ; l'ordre sera COD-COS :

Pierre le lui a donné.

COD COS

- Un pronom seulement est à la troisième personne ; l'ordre sera COS-COD :

Pierre me l'a donné.

COS COD

c- Les pronoms personnels précédés d'une préposition ont une mobilité comparable aux groupes nominaux compléments circonstanciels.

Elle a travaillé pour eux toute sa vie.

Pour eux, elle a travaillé toute sa vie.

Elle a travaillé toute sa vie pour eux.

d- Lorsque le verbe est à l'impératif, la position des pronoms personnels change selon que l'on utilise la forme affirmative ou négative :

Dis-le - Ne le dis pas !

Dis-le-lui ! - Ne le lui dis pas !

Dis-le-moi ! - Ne me le dis pas !

2) L'accord

a- L'attribut s'accorde en genre avec le pronom personnel selon le nom que celui-ci remplace :

***Marie**, vous êtes heureuse ?*

c- Lorsqu'on signifie *nous*, l'attribut se met au pluriel et s'accorde en genre :

On est toujours fâchées, Marie et moi.

d- Quand les noms représentés sont de genres différents, on emploie le masculin pluriel *ils* :

L'homme et la petite fille se taisaient ; ils étaient

Masc.

Fém.

masc. Pl.

aussi surpris l'un que l'autre.

2- Les pronoms démonstratifs

A- Forme des pronoms démonstratifs

Elle varie selon le genre et le nombre des êtres ou des choses qu'ils représentent. La fonction qu'ils occupent dans la phrase n'entraîne aucune variation de leur forme. Le tableau suivant présente l'ensemble des pronoms démonstratifs :

	Sing.	Sing.	Neutre	pluriel	pluriel
	Masculin	Féminin		Masculin	Fém.
Formes simples	Celui	Celle	Ce (c')	Ceux	Celles
Formes composées	Celui-ci Celui-là	Celle-ci Celle-là	Ceci Cela (ça)	Ceux-ci Ceux-là	Celles- ci Celles- là

Ce que vous me dites là m'inquiète (ce = la chose).

Le train de dix heures est déjà passé : prenez celui de midi !

Les melons sont tous très beaux, mais je ne vous conseille pas celui-ci, il n'est pas assez mûr.

Il s'est passé beaucoup de choses, mais cela ne change rien à mes projets.

B- Emploi des pronoms démonstratifs

1) Le pronom ce (c')

Il peut remplacer un GN ou une phrase tout entière :

C'est triste, une nuit sans étoiles.

GN

Nous avons perdu beaucoup d'argent ; *c'est ennuyeux.*

Le pronom « *ce* » peut signifier *la chose*, l'événement, etc. Dans ce cas, il est toujours suivi d'une proposition relative qui précise sa signification :

Ce que j'ai vu m'a suffi (*ce = le spectacle...*).

Remarque

« **Ce** » associé à être sert à mettre en évidence un élément de la phrase : *c'est...qui*, *c'est...que*.

2- Les pronoms *celui, ceux, celle, celles*

Ces pronoms sont, en règle générale, suivis d'une proposition subordonnée relative ou d'un GN complément de nom :

Parmi tous les costumes de Pierre, je n'aime pas tellement celui qu'il a acheté en Italie.

Comme je n'avais pas de perceuse, j'ai emprunté celle de mon voisin.

Remarques

a- Les pronoms *celui* et *celle* peuvent représenter un non-animé, comme dans les exemples précédents, ou un animé, comme dans l'exemple suivant :

Cette enfant n'est pas celle que j'ai vue hier.

b- *Celui* et *celle* suivis d'une relative peuvent signifier toute personne qui :

Celui qui n'a jamais eu faim ne peut pas comprendre.

3) Les pronoms *ceci, cela, ça*

- Ils peuvent représenter un nom (souvent non animé) :

L'hypocrisie, je déteste ça.

- un infinitif : *Dormir, j'adore ça.*

- une proposition entière :

Marie est en retard, cela m'inquiète.

Remarque

Ceci est très peu utilisé dans la langue courante, on lui préfère cela et encore plus souvent ça. Il faut noter que ça est parfois employé dans un registre familier pour désigner des personnes ; le plus souvent, il a un sens péjoratif :

Les jeunes, ça ne fait attention à rien.

4) Les pronoms *celui-ci*, *celui-là*, *celle-ci*, *celle-là*

Ils remplacent des groupes nominaux dont le nom désigne un animé ou un non-animé :

De tous ces tableaux, c'est celui-ci que je préfère.

Si vous cherchez un chien d'appartement, prenez celui-ci.

Remarque

Normalement *celui-ci* désigne un être ou un objet proche, que l'on peut voir ou dont on vient de parler ; *celui-là* évoque un être ou un objet plus éloigné, qui n'est pas présent ou dont on a parlé il y a plus longtemps. En fait, cette distinction a tendance à disparaître ; celui-là est le plus utilisé, parfois sous la forme « çuila » :

Ah ! « Çuila », quel menteur !

3- Les pronoms possessifs

A- Forme des pronoms possessifs

Comme celle des pronoms personnels, elle varie selon la personne, le genre et le nombre. Le choix de la personne dépend de celui qui possède l'être ou l'objet dont on parle :

Ce livre, c'est le mien.

1^{er} pers.

(c'est un livre qui appartient à celui qui parle)

Ce livre, c'est le tien.

2^e pers.

(c'est un livre qui appartient à celui à qui l'on s'adresse)

Le genre et le nombre des pronoms possessifs dépendent de l'être ou de la chose désignés par le pronom :

Donne-moi ta raquette, j'ai prêté la mienne.

Fém. sing.

On a volé mes bijoux, mais on n'a pas touché aux tiens.

Masc. Pl.

		Sing.	Sing.	Plu.	Pl.
		Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
sing.	1 ^{er} pers.	Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
Sing.	2 ^e pers.	Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
Sing.	3 ^e pers.	Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Pl.	1 ^{er} pers.	Le nôtre	La nôtre	Les nôtres	Les nôtres
Pl.	2 ^e pers.	Le vôtre	La vôtre	Les vôtres	Les vôtres
Pl.	3 ^e pers.	Le leur	La leur	Les leurs	Les leurs

B- Pronoms et adjectifs possessifs

Les pronoms possessifs de 1^{er} et 2^e personnes du pluriel se distinguent des adjectifs possessifs non seulement par la présence de l'article (*le, la, les*), mais aussi par l'accent circonflexe sur le **o** : *nôtre, vôtre*.

- Il faut bien distinguer le pronom possessif **le leur** de l'adjectif possessif **leur** :

Ils tenaient leur fils par la main.

Adj. Poss.

Notre chat est magnifique. Le leur est moins beau.

Pron. Poss.

Remarque

Il faut, d'autre part, prendre garde à ne pas confondre le pronom ou l'**adjectif possessif** *leur (s)* (pluriel de *son...*) avec le **pronom personnel** leur (pluriel de lui). Leur, pronom personnel, est **invariable** :

Nos habits étaient déchirés, les leurs étaient tout neufs.

Pron. Poss.

Il ne faut pas leur parler durement, ils sont encore bien jeunes.

Pron. Pers. Invariable

En cas de doute, on peut toujours mettre la phrase au singulier où les formes sont différentes :

Nos habits étaient neufs, les siens étaient tout déchirés.

Pron. Poss.

Il ne faut pas lui parler durement, il est encore bien jeune.

Pron. Pers.

4- Les pronoms interrogatifs

A- Forme des pronoms interrogatifs

Elle varie selon que la question porte sur une personne, sur un animal ou sur un objet. Elle dépend, d'autre part, de la fonction qu'elle occupe le pronom interrogatif dans la phrase. On distinguera les formes simples (qui, que, quoi) et les formes complexes (*est-ce qui, est-ce que...*)

1) Formes simples

	personnes	Objets
Sujet	Qui	
COD	Qui	Que
COI	A, de qui	A, de quoi
CC	Préposition+ qui	Préposition+ quoi

Qui a donc cassé ce vase ?- Paul.

Sujet (personne)

Qui avez-vous vu ?- La directrice.

COD (personne)

Qu'avez-vous vu ?- Un accident.

COD (chose)

A qui avez-vous parlé ?- Au boulanger.

COI (personne)

De quoi avez-vous parlé ?- De son travail.

COI (chose)

Avec qui as-tu dansé ?- Avec Jacqueline.

CC (personne)

Avec quoi as-tu cassé les noix ?- Avec une pierre.

CC (chose)

Le pronom relatif *qui* s'emploie pour poser une question d'un être humain (parfois un animal) quelle que soit la fonction qu'il occupe ; il se combine avec toutes les prépositions (*à, de, pour, etc.*). *Que* et *quoi* s'emploient lorsque la question porte sur des objets (parfois sur un animal). *Que* s'emploie sans préposition et *quoi* s'emploie toujours lorsqu'il y a une préposition. *Que* ne peut s'employer en fonction sujet ; dans ce cas, c'est la forme complexe *qu'est-ce qui* qui sera utilisée.

2) Formes complexes

	personnes	Objets
Sujet	Qui est-ce qui	Qu'est-ce qui
COD	Qui est-ce que	Qu'est-ce que
COI	A, de qui est-ce qui	A, de quoi est-ce que
CC	Prép.+ qui est-ce que	Prép.+ quoi est-ce que

1- Qui est-ce qui est passé ?- Le plombier.

Sujet (personne)

2- Qu'est-ce qui ne va pas ?- Un fil débranché.

Sujet (chose)

3- Qui est-ce que tu viens de saluer ?- La maire.

COD (personne)

4- Qu'est-ce que tu nous racontes ?- Rien de neuf.

COD (chose)

5- A qui est-ce que tu penses ?- A mon père.

COI (personne)

6- A quoi est-ce que tu penses ?- A mes vacances.

COI (chose)

7- Avec qui est-ce que tu sors ?- Avec mon frère.

CC (personne)

8- En quoi est-ce que tu es venu ?- En bus.

CC (chose)

Lorsque la question porte sur des personnes, c'est toujours la forme *qui est-ce...* qui est utilisée. Cette forme est suivie *de qui* en fonction sujet (exemple 1), *de que* dans les autres fonctions (exemple 3).

En revanche, lorsque la question porte sur des objets, on trouve toujours la forme *qu'est-ce...* (exemples 2 et 4) ou *quoi est-ce* (après préposition) (exemples 6 et 8). En fonction sujet, on ajoute *qui* ; en fonction complément, on utilise *que*.

- Dans **l'interrogation indirecte**, on ne doit pas utiliser les formes complexes des pronoms interrogatifs : à la place de *qui est-ce qui*, on doit employer *ce qui* ; à la place de *qu'est-ce que*, on doit employer *ce que* :

Dis-moi ce qui s'est passé.

Dis-moi qu'est-ce qui s'est passé.

Dis-moi qui est venu.

Dis-moi qui est-ce qui est venu.

Je ne sais pas ce que vous voulez.

Je ne sais pas qu'est-ce que vous voulez.

Je ne me rappelle plus qui j'ai vu.

Je ne me rappelle plus qui est-ce que j'ai vu.

Chapitre IX

Propositions subordonnées

Ce qu'il faut savoir

Les propositions subordonnées comportent toujours un élément verbal (verbe conjugué, infinitif ou participe).

Elles peuvent compléter soit un nom, soit verbe de la proposition principale. Si elles complètent un nom, ce sont des subordonnées relatives ; si elles complètent le verbe, ce sont des subordonnées conjonctives.

Les subordonnées conjonctives peuvent jouer, par rapport à la principale.

- soit le rôle d'un complément essentiel (COD, sujet, COI) ; dans ce cas, on les nommera subordonnées complétives ;
- soit le rôle d'un complément non essentiel ; dans ce cas, on les appellera subordonnées circonstancielles.

1- Les subordonnées relatives

A- La subordonnée relative : expansion du groupe nominal

La subordonnée relative complète un nom ou un groupe nominal appartenant à la proposition principale : elle fait partie des expansions du nom au même titre que le complément du nom et l'adjectif.

Est-ce que tu as revu le garçon qui t'a fait danser

V GN COD relative expansion

hier ?

La proposition relative qui *t'a fait danser hier* détermine le groupe nominal *le garçon*. Ce groupe nominal est le complément d'objet direct du verbe *as revu*, noyau de la proposition principale. On pourrait remplacer la relative :

1) par un complément du nom :

Est-ce que tu as revu le garçon aux yeux bleus ?

GN GN expansion

2) Par une adjective épithète :

Est-ce que tu as vu le gros garçon ?

Adj. Epithète N

Parmi toutes les expansions du groupe nominal, la proposition relative est sans doute celle qui apporte au GN la plus forte information, qui le détermine de la façon la plus précise. Il est sans aucun doute plus facile de savoir de quel garçon il s'agit à partir de :

Le garçon qui t'a fait danser hier.

Qu'à partir de : *Le garçon aux yeux bleus.*

Et encore moins à partir de : *Le gros garçon.*

B- Relatives déterminatives et relatives explicatives

1) La relative déterminative

Nous avons tous pour des années qui arrivent.

Relative déterminative

La relative déterminative : *qui arrivent*, permet de savoir de quelles années on veut parler. Si l'on essaie de supprimer la relative, la phrase n'est plus complète :

Nous avons tous peur des années.

La relative déterminative complète de façon souvent indispensable un nom ou un groupe nominal de la principale.

2) La relative explicative (appositive)

L'enfant, qui commençait à se fatiguer, nageait avec difficulté.

Relative explicative

La relative explicative qui commençait à se fatiguer apporte une information à propos du GN l'enfant. Mais cette information n'est pas indispensable à la phrase ; si l'on supprime la relative explicative, la phrase reste acceptable :

L'enfant nageait avec difficulté.

Remarques

a- La relative explicative est généralement encadrée par deux virgules (ou pause, à l'oral) ; en ce sens, elle se rapproche de l'apposition, et ce type de relative est souvent appelée appositive.

b- Les relatives explicatives ou appositives informent souvent sur la cause de l'événement exprimé par la principale :

L'homme, que la colère gagnait, se leva d'un bond.

Cause

Le loup, qui avait faim, sortit du bois.

Cause

C- Mécanisme de la subordination relative

Il m'a présenté l'homme qui lui avait sauvé la vie.

GV

GN

GV

COD

Le groupe nominal *l'homme* est le complément d'objet direct du verbe : *a présenté*, qui constitue le noyau de la proposition principale : *il m'a présenté l'homme*.

Le groupe nominal (*l'homme*) est immédiatement suivi du pronom relatif *qui* : celui-ci représente *l'homme* et occupe la fonction de sujet du verbe *avait sauvé*, noyau de la proposition subordonnée.

On dira que le groupe nominal *l'homme* est **l'antécédent** du pronom relatif *qui*.

- En fait, la construction relative est un moyen permettant à un nom qui a déjà une fonction dans une proposition d'en assurer une autre à l'intérieur d'une proposition différente.

Pour atteindre ce résultat, on fait suivre ce nom d'un pronom particulier, appelé pronom relatif, qui va jouer un nouveau rôle dans la subordonnée.

A partir de deux phrases :

Il m'a présenté un homme.

COD

L'homme lui avait sauvé la vie.

Sujet

On obtient une seule phrase grâce au pronom relatif :

Il m'a présenté l'homme qui lui avait sauvé la vie.

Cette procédure est appelée enchâssement.

D- Les différents pronoms relatifs

1) Les pronoms relatifs simples

- **qui** est sujet :

*Je lui ai acheté une poupée **qui** pleure.*

Sujet- V

- **que** est complément d'objet direct

*Je t'ai acheté la poupée **que** tu désirais depuis longtemps.*

COD- V

- **où** est complément circonstanciel de lieu (parfois de temps) :

*Je l'ai déposé à l'endroit **où** il voulait aller.*

CCL- V

*C'était l'hiver **où** il est mort.*

CCT- V

- **dont** peut remplir plusieurs fonctions :

a- complément du nom

*Elle monta sur le bateau **dont** les voiles étaient déjà hissées.*

c. de nom

b- Complément d'un adjectif :

*Il m'a montré le livre **dont** il était fier.*

Compl. de l'adj.

c- Complément de l'objet indirect :

*Il en vint au sujet **dont** il voulait me parler.*

COI

d- Complément d'agent :

Elle regardait les victuailles dont l'armoire était remplie.

Comp. D'agent

Remarques

a- En construction active, nous aurions :

Elle regardait les victuailles qui remplissaient

Sujet

l'armoire.

COD

b- Chaque fois que l'on utilise le relatif **dont**, la relation exprimée comporte la préposition **de**.

2) Les pronoms relatifs composés

Genre et nombre	Pronoms relatifs composés	+ à	+ de	+avec
Masc. sing	Lequel	Auquel	duquel	avec lequel
Fém. sing.	Laquelle	à laquelle	de laquelle	avec
Masc. Pl.	Lesquels	auxquels	desquels	laquelle
Fém. pl.	lesquelles	auxquelles	desquelles	avec
				lesquels
				avec
				lesquelles

C'est bien l'homme auquel je pense. (à+ lequel)

La femme de laquelle on dit tant de mal habite cette maison.

C'est la voiture avec laquelle il a gagné.

Remarques

Dans les exemples ci-dessus, on ne peut remplacer *lequel* par *qui* que dans les deux premiers :

L'homme à qui je pense.

La femme ce qui on dit tant de mal...

Cela tient au fait que qui ne peut remplacer lequel après une préposition que si l'antécédent est une personne.

C'est la voiture avec qui il a gagné.

E- Accord, fonction, modes dans la subordonnée relative

1- Le pronom relatif transmet au groupe verbal de la subordonnée le genre et le nombre de son antécédent :

*J'ai revu cette femme **qui** était si belle.*

Fem. Sing.

2- Le pronom relatif que, lorsqu'il est le COD d'un verbe conjugué à un temps composé, impose le genre et le nombre dont il est porteur au participe passé du verbe :

*Les pommes **que** tu as rapportées sont excellentes.*

Fém. pl.

3) Lorsque l'antécédent du pronom relatif est un pronom personnel, le pronom relatif est porteur de la

personne du pronom personnel, qu'il transmet au verbe de la subordonnée :

*C'est moi qui l'**ai** attrapé !*

1^{er} pers.

C'est moi qui l'ai attrapé !

4) Lorsque la fonction du pronom relatif est difficile à trouver, on devra chercher les deux phrases qui ont permis de procéder à l'enchâssement :

*Jacques acheta une voiture **dont** le prix lui avait semblé raisonnable.*

Cette phrase se décompose en :

Jacques acheta une voiture.

Le prix de la voiture lui avait semblé raisonnable.

Compl. du nom

Dont, substitut de voiture, est, dans la proposition relative complément du nom *prix*.

5) On rencontre des phrases où le pronom n'a pas d'antécédent, celui-ci n'étant pas nécessaire :

***Qui** vole un œuf vole un bœuf. (= Celui qui...)*

*Je voterai pour **qui** me permettra moins d'impôts. (= pour l'individu qui me permettra...)*

6) Le subjonctif dans les relatives

Le verbe de la relative se met souvent à l'indicatif.

Nous saisissons la première occasion qui se présentera.

Cependant, on mettra la relative au subjonctif :

- quand la proposition relative se trouve après un superlatif relatif, tel que le premier, le seul, le plus...

C'est vraiment l'homme le plus amusant que nous ayons jamais rencontré. (= que nous avons jamais rencontré).

- quand la relative exprime un désir, une intention :

Je veux construire un coffre où l'on puisse ranger tous tes livres. (= où l'on peut ranger...).

- quand la relative se trouve après ne...que, seulement...

*Je ne connais dans cette ville qu'une personne qui
soit capable de vous aider.*

(= qui est capable)

2- Les subordonnées conjonctives

Les conjonctives sont des propositions comportant un noyau verbal ; elles sont les compléments du verbe de la principale. Parmi les conjonctives, on distingue les complétives et les circonstancielles.

A- Les complétives

1) Les subordonnées complétives sont introduites par la conjonction de subordination que :

Je vois que tu as fini ton travail.

2) Les complétives peuvent être objet ou sujet du verbe de la principale.

a- Complément d'objet direct

Elle m'annonce qu'il se marie bientôt.

V

COD

On pourrait remplacer la complétive par un groupe nominal qui remplirait la même fonction de complément d'objet direct :

Elle m'annonce son prochain mariage.

V

GN COD

b- Sujet

Qu'il ne soit pas venu ne constitue pas une surprise.

Sujet

V

On peut remplacer la complétive par un groupe nominal en fonction sujet :

Son absence ne constitue pas une surprise.

GN sujet

V

3) Les subordonnées complétives sont le résultat de l'enchâssement de deux phrases :

Nous avons appris avec effroi.

Un cyclone a ravagé Haïti.

On obtient par l'enchâssement des deux phrases :

Nous avons appris avec effroi qu'un cyclone a ravagé Haïti.

4) Certains groupes nominaux sont suivis d'une proposition subordonnée complétives. Il s'agit de noms qui expriment une action en cours et qui

proviennent le plus souvent d'un verbe. Leur sens est d'ailleurs très proche de celui d'un verbe.

La pensée qu'il allait être arrêté le terrorisait.

Action en cours complétive

(= Il pensait qu'il allait être arrêté...)

J'ai la preuve qu'il a bien volé la voiture.

Action en cours complétive

Il vivait avec la conviction que sa femme allait le quitter.

Action en cours complétive

5) Les modes dans les complétives

Le verbe de la subordonnée complétive se met à l'indicatif ou au subjonctif selon le sens du verbe principal.

a- A l'indicatif

Le verbe de la complétive se met à l'indicatif lorsque le verbe de la principale exprime une déclaration, un jugement ou une connaissance (*dire, raconter, expliquer, savoir, croire, apprendre...*)

Je pense qu'il fera chaud cet été.

Opinion indicatif futur

Lorsque la phrase est à la forme interrogative ou négative, on peut utiliser soit le subjonctif soit l'indicatif :

Je ne pense pas qu'il fasse beau cet été.

Pensez-vous qu'il fasse beau cet été ?

Pensez-vous qu'il fera beau cet été ?

b- Au subjonctif

Le verbe de la complétive se met au subjonctif lorsque celui de la principale exprime la volonté, le désir, le refus, la crainte (*vouloir, ordonner, désirer, interdire, craindre...*) :

Je souhaite vraiment qu'il aille voir un médecin.

Désir

subj.

Après les verbes comme craindre et avoir peur, on peut utiliser dans la complétive la négation ne sans pour autant donner sens négatif à la phrase :

Je crains qu'il ne vienne. (= je crains qu'il vienne.)

Si l'on désire mettre la complétive à la forme négative, on devra écrire :

Je crains qu'il ne vienne pas.

B- Les circonstancielles

Les propositions subordonnées circonstancielles peuvent remplir la plupart des fonctions circonstancielles du groupe nominal : temps, cause, but, etc.

Ces subordonnées circonstancielles ont d'ailleurs, en général, une mobilité dans la phrase comparable à celle des GN complément circonstanciels.

1) Les subordonnées circonstancielles de temps

a- Elles sont introduites par des conjonctions de subordination telles que : *quand, alors que, tant que, dès que, aussitôt que, pendant que, avant que, depuis que, etc.*

Remarque

Beaucoup de ces conjonctions sont composés d'une préposition accompagnée de la subordination que : dès que, après que, etc.

b- Selon la conjonction de subordination utilisée, on présente l'action du verbe principal comme se passant avant, pendant ou après celle évoquée par le verbe de la subordonnée.

- Avant

Je vais jouer au tennis avant qu'il ne fasse nuit.

Principale

subordonnée

Elle reste dans la cour jusqu'à ce qu'on l'appelle.

Principale

subordonnée

- Pendant

Quand sa mère n'est pas là, il en profite pour manger.

Subordonnée

principale

J'y vais pendant que vous faites le guet.

Principale

subordonnée

- Après

Une fois qu' il eut terminé ses devoirs.

Subordonnée

Il prit ses skis et sortit.

Principale

Depuis que sa femme est partie, il grossit.

Subordonnée principale

c- Le mode dans la circonstancielle de temps

En règle générale, le verbe de la circonstancielle de temps se met à l'indicatif lorsque l'action du verbe principal est présentée comma ayant lieu **après** ou **pendant** celle exprimée par le verbe subordonné :

Dès que le soleil se fut levé, il bondit de son lit.

Indicatif

*Marchons **tant que** nous en avons le courage.*

Indicatif

En revanche, le verbe de la circonstancielle se met au subjonctif lorsque l'action du verbe principal se situe avant celle du verbe de la subordonnée :

Allons-y avant qu' ils aient fini le gâteau.

Subjonctif

Bien que la règle exige l'indicatif avec après que, on utilise souvent le subjonctif :

*Vous rentrerez **après que** vous aurez terminé la vaisselle.*

Indicatif

*Vous rentrerez **après que** vous ayez terminé la vaisselle*

Subjonctif

2) Les subordonnées circonstancielles de cause

a- Elles sont introduites par des conjonctions de subordination telles que : *parce que, comme, du moment que, non pas que, étant donné que, sous prétexte que...*

***Vu que** tu ne m'écoutes pas,*

Subordonnée

tu ne risques pas de comprendre.

Principale

Je me dépêche parce que je crains d'être en retard.

Principale

subordonnée

b- La circonstancielle de cause a en général une certaine mobilité dans la phrase :

Puisque tu sais tout, parle !

Subordonnée principale

Parle, puisque tu sais tout !

Principale subordonnée

Cependant :

- La subordonnée introduite par **comme** se place obligatoirement en tête :

Comme le jardin est petit, nous n'avons pas d'arbres.

Subordonnée principale

- La subordonnée introduite par **parce que** termine le plus souvent la phrase :

Il n'est pas venu, parce qu'il était malade.

Principale subordonnée

- Celle introduite par **vu que, attendu que**, etc., est généralement en tête :

Attendu que Madame Martin avoue avoir tué son

subordonné

mari, elle sera jugée pour homicide volontaire.

Principale

c- Le verbe de la circonstancielle de cause se met à **l'indicatif**, sauf lorsque l'on utilise la conjonction **non (pas) que** :

Je ne le ferai pas, non pas que je n'en sente pas l'intérêt, mais par pure paresse. *Subj.*

Mais : je ne le ferai pas, non pas parce que je n'en sens pas l'intérêt, mais par pure paresse.

Ind.

Remarque

Après **parce que** et **puisque**, lorsque la subordonnée comporte un attribut, le sujet et l'élément verbal de la subordonnée peuvent être omis :

Il a été éliminé parce que X trop jeune.

(= parce qu'il était trop jeune.)

3) Les subordonnées circonstancielle de but

a- Elles sont introduites par des conjonctions de subordination telles que : pour que, afin que, de peur que...

*Je vous ai fait venir **pour que** vous le grondiez.*

Principale

subordonnée

b- Généralement, la circonstancielle de but se place en fin de phrase :

*Il fait tout ce qu'il peut **pour que** tu réussisses.*

Subordonnée

On peut parfois la placer en tête, pour la mettre en valeur :

***Afin qu'**il soit à l'aise, je l'installai près du maire.*

subordonnée

c- Le verbe de la circonstancielle de but se met au subjonctif :

*Nous vous avertissons **de sorte que** vous ne soyez pas du tout surpris.*

4) Les subordonnées circonstancielle d'opposition ou de concession

a- Elles sont introduites par des conjonctions telles que :

Quoique, bien que, alors que, même si, quand bien même, tout (+ adj.) que, malgré que...

Si riche qu'il soit, il ne pourra l'acheter.

Subordonnée principale

b- Le verbe de la circonstancielle d'opposition ou de concession se met au subjonctif dans la plupart des cas :

*Elle a disparu **sans que** nous nous en apercevions.*

Subjonctif

Cependant, il se met :

1- à l'indicatif avec même si, alors que, tout (+ adj.) que :

*Elle dribble **alors qu'**elle doit tirer.*

Indicatif

*Il ira **même si** cela le rend malade.*

Indicatif

2- au conditionnel après **quand bien même** :

Quand bien même nous gagnerions ce match, cela ne

conditionnel

nous empêcherait pas de perdre le championnat.

c- Après **quoique** et **bien que**, lorsque la subordonnée comporte un **attribut**, le sujet et l'élément verbal de la subordonnée peuvent être omis :

Quoique très à l'aise, il dépense peu.

Subordonnée

(= *Quoiqu'il sort très à l'aise...*)

5- Les subordonnées circonstancielles de condition

a- Elles sont introduites par des conjonctions telles que : *si, pourvu que, pour peu que, à supposer que, selon que, suivant que, à moins que, au cas où, etc.*

Selon qu'il fera beau ou non,

Subordonnée

nous sortirons en bateau ou resterons ici.

principale

b- Modes utilisés dans les subordonnées de condition

- **L'indicatif** après **si, selon que, suivant que**, etc. :

Si vous venez, je serai heureuse.

Indicatif présent

Si vous veniez, je serais heureuse.

Indicatif imparfait

- **Le conditionnel** après **au cas où, quand bien même** :

Je laisse ouvert au cas où il viendrait.

Conditionnel

- **Le subjonctif** dans tous les autres cas :

*Il deviendra riche **pourvu qu'il ne fasse pas** d'erreurs.*

Subjonctif

***Pour peu que** vous le laissiez faire, il vous ruinera.*

Subjonctif

c- Concordance des temps

La subordonnée circonstancielle de condition introduite par la conjonction *si* voit le temps de son verbe varier en fonction du temps du verbe de la principale.

1- Le verbe de la principale est à **l'indicatif**, celui de la subordonnée est au même temps que celui de la principale :

Si tu te conduis ainsi, tu perds toute chance de réussir.

Présent

présent

Si tu t'es conduit ainsi, tu as perdu toute chance de réussir.

Passé composé

passé composé

2- Lorsque le verbe de la principale est au **futur**, le verbe de la subordonnée reste au **présent** :

Si tu te conduis ainsi, tu perdras toute chance de réussir.

présent

futur

3- Le verbe de la principale est au conditionnel.

- Lorsqu'il est au **conditionnel présent**, celui de la subordonnée se met à **l'imparfait de l'indicatif** :

Si j'avais de l'argent, j'achèterais une voiture.

imparf. Ind.

Cond. Prés.

On ne dit jamais :

Si j'aurais de l'argent, j'achèterais une voiture.

-Lorsque le verbe de la principale est au conditionnel passé, celui de la subordonnée se met au plus-que-parfait de l'indicatif :

Si j'avais eu de l'argent, j'aurais acheté une

plus-que-parfait ind.

cond. passé

voiture.

On ne dit jamais

*Si j'aurais eu de l'argent, j'aurais acheté une
voiture.*

Remarques

On peut marquer la condition en n'utilisant pas de conjonction de subordination et en mettant alors le verbe de la circonstancielle au conditionnel :

*Vous me l'auriez dit avant, je vous aurais gardé
une place*

Conditionnel

conditionnel

(= *Si vous me **l'aviez dit** avant, je vous **aurais gardé** une place.*)

6) Les subordonnées circonstancielle de comparaison

Références

- 1- **LAURENT** Nicolas, Bescherelle- La grammaire pour tous, Paris, Hatier.
- 2- **PELLAT** Jean-Christophe, Le Grevisse de l'enseignant- 1000 exercices de grammaire, Paris, Magnard.
- 3- **GREVISSE** Maurice, Le Petit Grevisse- Grammaire française, Paris, Edition de boeck.
- 4- **RIEGEL** Martin, Grammaire méthodique du français, Paris, PUF.
- 5- **GREGOIRE** Maïa, Grammaire progressive du français, Paris, CLE.